

## **Limoges-Orly: premiers vols pour Airlinair**

Par Christian BELINGARD

La compagnie française Airlinair assure trois aller-retour par jour

Mardi 6 avril est la date choisie par Airlinair pour inaugurer sa nouvelle desserte, trois fois par jour, entre Limoges et Orly. Plus de collation à bord et un poids de bagage limité, mais une liaison appréciée tout de même par beaucoup d'usagers.

Le syndicat mixte qui gère l'aéroport de Limoges-Bellegarde a tranché récemment en faveur d'Airlinair en concurrence avec trois autres compagnies aériennes pour exercer l'obligation de service public sur Limoges-Paris. Airlinair possédait déjà une base de maintenance à l'aéroport de Limoges-Bellegarde. La compagnie Brit Air (elle même filiale d'Air France) détient près de 40 % de son capital. Les collectivités locales (CCI, Région, Communauté d'Agglomération et Conseil Général de la Haute-Vienne) financeront à 50 % la desserte qui sera effective à compter du 6 avril, à raison de 3 aller-retour par jour, soit au total six rotations. L'Etat finance les 50% restant. L'objectif fixé est d'atteindre 32 000 passagers par an.

Quant au Président d'Airlinair, il a bien l'intention de conquérir une nouvelle clientèle. Pour ce faire, la compagnie est prête à proposer des tarifs pour toutes les circonstances.